

FORMATION CONTINUE DES AVOCATS ET EXPERTS

L'IFE, en collaboration avec le **BARREAU DE PARIS**, organise une série de formations continues d'une demi-journée chacune.

La prochaine session se tiendra le :

Lundi 25 février 2013, de 9 heures à 13 heures

dans l'enceinte de l'Ecole des Avocats

1, rue Pierre-Antoine BERRYER

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Accès : RER C et Tramway T2 : Arrêt Issy – Val de Seine

Sous le haut patronage de :

Monsieur Jacques DEGRANDI, Premier Président de la Cour d'appel de Paris.

Le sujet traité sera :

LES SPECIFICITES DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN MATIERE DE BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS ET INDUSTRIE

Première table ronde

- ✓ Monsieur Jean GUIGUE, Président honoraire du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, ancien Professeur associé à l'université Paris XIII.
- ✓ Maître Denys DUPREY, Avocat honoraire
- ✓ Monsieur François PINCHON, Directeur de l'IFE, Expert agréé par la Cour de Cassation

Programme

- Les règles de la procédure expertale appliquées aux spécialités Bâtiment-Travaux Publics et Industrie
- La désignation de l'Expert,
- Les opérations d'expertise,
- Les particularités de l'utilisation des Laboratoires
- Les spécificités de l'intervention d'un Sapiteur
- Les incidents en cours d'expertise

Deuxième table ronde

- ✓ Monsieur Jean DE KEATING HART, Ancien Magistrat responsable de la 7^{ème} chambre au Tribunal de Grande Instance de Paris.
- ✓ Maître Patrick MOUREU, Avocat
- ✓ Monsieur Bernard CAVELIER, Expert Agréé par la Cour de Cassation

Programme

- Le pré-rapport
- Le rapport d'expertise
- La rédaction du document de synthèse et des rapports
- Les divers types de rapport (de carence, en l'état, définitif)
- Les réponses aux dires
- Les constats d'urgence
- Les consultations

A l'issue de la séance une attestation de présence sera délivrée sur place.

Inscrivez-vous rapidement car le nombre de places est limité



Bulletin d'inscription à renvoyer à :

IFE - 16 rue Bronzac 94240 L'HAÏ LES ROSES – email : ife.2011@orange.fr

Madame ou MonsieurEmail.....

Participera à la séance de FORMATION CONTINUE DES AVOCATS ET EXPERTS du 25/02/2013

Inscription par chèque de 79 € à l'ordre de l'IFE

Chèque n° Banque

Copie de ce bulletin d'inscription est à conserver à titre de justificatif de paiement